

Présentation – Axe 4

Formation et enseignement

ÉBAUCHE

AXE 4 : Formation et enseignement



- **Facteurs de succès :**

- un consensus doit s'établir quant aux besoins de l'industrie en matière de qualification de la main-d'œuvre;
- un appui financier est souhaité pour le développement de contenu et l'intégration des nouvelles connaissances liées au BIM dans le système actuel;
- la mise en place de mécanismes pour développer ce contenu et ces connaissances ;
- la mise en place de groupes de travail et l'obtention de l'appui du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour entreprendre la création de nouveaux cours et programmes.



- **Résultats attendus :**

- une offre de formation efficace;
- une chaîne d'approvisionnement sensibilisée au potentiel du BIM;
- le développement d'une offre normalisée;
- une bonne maîtrise des approches et des outils qui permettra d'accélérer le virage numérique ;
- le développement de certifications individuelles (et d'entreprise) reconnues et pertinentes;
- une qualité de l'enseignement harmonisée qui cadre avec la vision du virage numérique en construction au Québec.



A4.1 Orienter les curriculums et les méthodes d'enseignement et de formation vers les pratiques émergentes

Actions proposées

- Exiger que le BIM et les nouvelles approches collaboratives innovantes fassent partie de la certification des programmes universitaires d'architecture et de génie. L'industrie doit appuyer l'exigence de cette certification ainsi que les associations et les ordres professionnels.
- Arrimer les modifications aux curriculums avec les références mondiales reconnues comme le curriculum canadien pour l'éducation du BIM.
- Au niveau collégial, effectuer le développement de programmes techniques en réponse aux besoins de l'industrie.



A4.2 Appuyer le développement de programmes de formation adaptés aux différents besoins de la filière en matière de BIM

Actions proposées

- Soutenir financièrement les efforts de mise à jour et de développement de programmes d'enseignement et de formation.
- Mettre en place des mécanismes pour développer et formaliser les connaissances requises pour appuyer le développement de ces programmes.



A4.3 Assurer l'accessibilité à l'enseignement et à la formation de qualité

Actions proposées

- Rendre accessible la formation. Il faut donc que les programmes d'enseignement et de formation existent dans un nombre important d'institutions à travers le Québec.
- Sur le plan de la formation continue, offrir plusieurs modalités pour l'enseignement : formations en ligne (MOOC, webinaires, etc.), ateliers de travail, conférences, etc.
- Définir des résultats d'apprentissage et développer le curriculum en conséquence.
- Mettre en place les mécanismes pour adapter constamment les formations offertes.



A4.4 Soutenir l'évaluation des compétences individuelles et des entreprises

Actions proposées

- Aligner l'évaluation et la certification des compétences individuelles ou d'entreprise au Québec sur une ou plusieurs certifications nationales ou internationales.
- Mettre en place l'infrastructure pour soutenir le processus d'évaluation et de certification.